

DOSSIER STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE

→ accueil de loisirs (6-12 ans), école multisports (enfants scolarisés du CP au CM2 à l'école Georges Poirier), sports vacances (10-16 ans)

Documents à fournir :

- Le dossier structures enfance-jeunesse dûment complété
- L'attestation d'assurance extrascolaire
- La photocopie des vaccinations du carnet de santé de votre/ vos enfants

- L'attestation du quotient familial CAF (Vous la trouverez sur votre compte du site CAF ou auprès d'une permanence CAF).
- Le test d'aisance aquatique pour les activités de baignades et de sports aquatiques.
- Un certificat médical (ou répondre au questionnaire de santé).

Enfant(s) concerné(s)

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Dossier établi pour
				☐ ALSH ☐ EMS ☐ Sports Vacances
				☐ ALSH ☐ EMS ☐ Sports Vacances
				☐ ALSH ☐ EMS ☐ Sports Vacances

Renseignements administratifs du foyer

	Responsable légal 1 (personne en charge du paiement)	Responsable légal 2	Autres
Nom			
Prénom			
Lien de parenté			
Situation familiale	☐ mariés, pacsés, concubins ☐ divorcés, séparés garde alternée : ☐ oui ☐ non ☐ célibataires ☐ autre		
Autorité parentale	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
Adresse de résidence			
Courriel			
Téléphone domicile			
Téléphone portable			
Régime de sécurité sociale			
Numéro d'allocataire			

Personnes autorisées à récupérer l'enfant(s) et à prévenir en cas d'urgence (si différentes des responsables légaux)

Nom et prénom	Qualité	Téléphone

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

→ accueil de loisirs (6-12 ans), école multisports (enfants scolarisés du CP au CM2 à l'école Georges Poirier), sports vacances (10-16 ans)

1. OBJECTIFS

Les activités proposées ont pour objectifs :

- de permettre aux enfants et aux jeunes de pratiquer des activités sportives variées,
- de favoriser le plaisir, la découverte, la coopération et le respect des autres,
- de contribuer au bien-être, à la socialisation et au développement moteur de chacun.

Toute participation implique l'acceptation du présent règlement.

2. ENCADREMENT

Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs et/ou animateurs qualifiés, conformément à la réglementation en vigueur.

Les effectifs sont adaptés à l'âge des enfants et aux activités proposées afin de garantir la sécurité et la qualité pédagogique.

3. FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS

Public concerné

- **ALSH** : enfants de 6 à 13 ans
- **École Multisports (EMS)** : enfants scolarisés en élémentaire (CP au CM2) à l'école Georges POIRIER du Verdon-sur-Mer
- **Sports Vacances** : jeunes de 10 à 16 ans

Activités / animations

- Les animations sont variées et organisées de façon ludique et progressive.
- Elles peuvent se dérouler dans les équipements sportifs municipaux ou sur des sites extérieurs adaptés.
- Pour l'EMS, les activités sportives sont organisées par cycles.

Accueil et départ

- Les enfants sont pris en charge et rendus aux familles selon les horaires et modalités communiqués (sortie d'école, accueil de loisirs, lieux sportifs).
- Seules les personnes autorisées dans le dossier d'inscription peuvent récupérer les enfants.
- Les enfants autorisés à rentrer seuls le font sous la responsabilité des parents.

Horaires

- **ALSH** : du lundi au vendredi (hors jours fériés) : 08h30-18h en période extrascolaire (structure fermée pouvant être fermée sur certaines périodes de vacances)
- **École Multisports (EMS)** : lundi et vendredi : 16h30 -17h45 en période scolaire
- **Sports Vacances** : 10h30-16h30 (horaires pouvant varier) en période extrascolaire - jours définis selon un programme.

4. INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.
- **ALSH** : 12 places / **École Multisports (EMS)** : 14 places par groupe / **Sports Vacances** : 12 places
- L'assiduité est demandée pour le bon déroulement des activités.
- Documents demandés :

	ALSH	EMS	Sports Vacances
Dossier administratif (Fiche de renseignement, fiche sanitaire-autorisations)	X	X	X
Attestation d'assurance extrascolaire	X	X	X
Copie des vaccins à jour (ou certificat de non contre-indication)	X	X	X

5. ABSENCES ET MALADIE

- Les familles doivent prévenir la structure en cas d'absence. **Toute annulation doit intervenir au plus tard 7 jours ouvrables avant la date prévue pour ne pas être facturée.**

6. TARIFS

QF	ALSH			EMS	Sports Vacances (3 jours)	Sports Vacances (4 jours)
	Matin	Après-midi	Journée			
QF<400€	2.85€	4.09€	6.37€	Participation annuelle : 1er enfant : 35€ 2nd enfant : 20€ 3ème enfant : 15€	19,11€	25.48€
400€<QF<800€	2.95€	4.32€	6.69€		20,07€	26.76€
QF>800€	3.08€	4.53€	7.03€		21.09€	28.12€
Repas (hors pique-nique)	3.35€			Pas de repas		

- Le règlement se fera auprès de la trésorerie de Soulac-sur-Mer, après réception à domicile du titre émis par le Trésor Public, en espèces ou en chèque ou en CB par téléphone au 05 56 09 81 04. Le prélèvement est possible, à la demande auprès de la direction de l'ALSH.
- Aucun remboursement ou déduction ne sera effectué en cas d'absence (hors justificatif médical).

7. TENUE ET MATÉRIEL

- Pour l'**École Multisports (EMS)** et les **Sports Vacances**, une tenue de sport adaptée est obligatoire : baskets, vêtements confortables. Pour l'**ALSH**, cette tenue est fortement recommandée.
- Une gourde ou bouteille d'eau est demandée.
- Les objets de valeur (téléphones, bijoux, jeux électroniques...) sont déconseillés.
- La collectivité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

8. SÉCURITÉ ET SANTÉ

- Les enfants accompagnés par leur famille doivent être confiés directement aux encadrants.
- La responsabilité de l'encadrant ne débute qu'à l'arrivée de l'enfant et dès que sa présence aura été pointée.
- Aucun médicament ne sera administré (sauf protocole spécifique validé).
- En cas d'accident, les secours seront contactés si nécessaire et les familles prévenues.
- Toute modification concernant la santé ou les coordonnées de l'enfant doit être signalée rapidement.

9. RÈGLES DE VIE

Chaque enfant ou jeune s'engage à :

- respecter les autres enfants et les adultes,
- respecter les règles, le matériel et les lieux,
- adopter un comportement correct et bienveillant,
- écouter et suivre les consignes des encadrants, notamment pour la sécurité.
- Toute dégradation pourra entraîner une demande de réparation auprès des familles.

10. DISCIPLINE

En cas de non-respect des règles :

- un rappel à l'ordre pourra être fait,
- un avertissement écrit pourra être adressé,
- une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.

Jacques BIDAUN
Le Maire



La direction
ALSH-EMS-SV



FICHE SANITAIRE AUTORISATIONS

Une fiche par enfant

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Né(e) le : À

20²⁶
27

Renseignements médicaux

Nom du médecin traitant : Coordonnées :

Vaccinations

Vaccins obligatoires	→ Dernier rappel effectué
Diphtérie : ☐ oui ☐ non	
Tétanos : ☐ oui ☐ non	
Poliomyélite : ☐ oui ☐ non	
ou DTP : ☐ oui ☐ non	

Si votre enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

Vaccins recommandés	→ Dernier rappel effectué
Coqueluche : ☐ oui ☐ non	
Hépatite B : ☐ oui ☐ non	
Rubéole - Oreillons - Rougeole : ☐ oui ☐ non	
BCG : ☐ oui ☐ non	
Pneumocoque : ☐ oui ☐ non	

. Votre enfant a-t-il des antécédents médicaux ou chirurgicaux ? ☐ **oui** ☐ **non** / si oui, merci de préciser :

. Votre enfant a-t-il une contre-indication médicale à la pratique d'activités physiques et sportives ?
☐ **oui** ☐ **non** / si oui, merci de préciser :

. Votre enfant a-t-il des problèmes de santé ou/et un traitement médical à prendre ? ☐ **oui** ☐ **non** / si oui, merci de préciser :

. Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ? ☐ **oui** ☐ **non** / si oui, merci joindre obligatoirement le PAI.

. Votre enfant a-t-il des allergies ? ☐ **oui** ☐ **non** / si oui, merci de préciser :

. Autres informations utiles (lunettes, lentilles, prothèses auditives, dentaires...) :

Autorisations

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant,, attestant sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire ce dernier.

- déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier et m'engage à informer de toutes modifications relatives à la situation administrative, familiale et sanitaire de mon enfant.
- Accepte que des informations personnelles issues de ce dossier soient utilisées dans le cadre du logiciel de gestion des services Enfance-Jeunesse.
- Autorise l'enfant à participer aux activités organisées et utiliser les transports mis en place pour s'y rendre.
- Autorise l'équipe d'animation à faire appel, le cas échéant, au service médical adapté et m'engage à en assurer la couverture des frais ou à les rembourser en cas d'avance.
- Déclare avoir bien pris connaissance des modalités de fonctionnement des services et approuve le règlement intérieur.
- Autorise mon enfant à quitter seul les différentes structures (ALSH, EMS, sports vacances) ☐ **oui** ☐ **non**
- Autorise la commune du Verdon-sur-Mer à diffuser dans les différents médias (site Internet, Facebook, journaux...) et à publier lors d'expositions photos et vidéos prises au cours des différentes activités. ☐ **oui** ☐ **non**

A, le

Signature des responsables légaux.